Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260224-D2026_04-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 20 février 2026

Nombre de membres :

En exercice :	08
Présent :	07
Nombre de suffrage :	08

Date d'affichage :

23/02/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée:

13/02/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Thierry **LE GONIDEC**, Maire.

Etaient présents : Thierry **LE GONIDEC**, Michel **MAHE,** Ronan **DHABIT**, Brice **LE GONIDEC**, Gwenaëlle **PIERRE,** Véronique **CONAN**, Vincent **BOYENVAL**

Absent excusé : Jérôme **COLAS**

Procuration: Jérôme **COLAS à** Véronique **CONAN**

A été nommé comme secrétaire de séance : Michel **MAHE**

D2026_04 Attribution du marché pour l'élaboration du nouveau boulodrome – Année 2026

Lors du conseil municipal du 26 novembre 2025, la délibération n° 2025_059 a validé le lancement du projet de création d'un nouveau boulodrome.

Ce projet répond à une double nécessité :

- Le boulodrome actuel est devenu obsolète et fortement dégradé ;
- Le projet de rénovation de la salle des fêtes et de ses extensions impose une réduction de l'espace actuellement occupé.

Une consultation, par procédure de consultation directe, a été lancée le 12 décembre 2025 pour la réalisation d'un nouveau boulodrome extérieur.

Le projet initial prévoyait la création de 13 allées de boules bretonnes extérieures, venant compléter les 3 allées couvertes existantes, afin de disposer au total de 16 allées et de faciliter l'organisation des concours.

La consultation portait sur trois lots :

- Terrassement ;
- Réalisation des allées en bois ;
- Main courante.

Le lot « éclairage » devant faire l'objet d'une étude ultérieure.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260224-D2026_04-DE

À l'issue de la consultation, clôturée le 12 janvier 2026, et après une période d'échanges, dix entreprises ont répondu.

L'analyse globale des propositions a fait ressortir deux offres principales, pour des montants respectifs de **38 521 € HT** et **53 454 € HT**.

Lors de la commission de projet du 13 février 2026, il a été convenu que ces montants représentaient un niveau d'investissement trop élevé au regard :

- de la capacité d'investissement de la commune,
- des autres projets en cours ou à venir,
- et de l'incertitude concernant l'obtention de subventions.

La commission a étudié d'autres alternatives reposant sur une a**pproche collaborative avec les entreprises et la participation de bénévoles.**

Deux scénarios ont ainsi été élaborés :

- Scénario 1 : 13 allées pour un montant de **28 474,33 € HT** ;
- Scénario 2 : 8 allées (équivalent à l'existant) pour un montant de **19 917,65 € HT**.

Compte tenu des contraintes financières de la commune, il est proposé de retenir le scénario n°2, portant sur la réalisation de 8 allées. Ce projet s'inscrit dans le planning suivant : terrassement fini pour fin avril 2026, livraison Bois et main courante pour début mai 2026, réalisation fini pour fin mai.

Il est donc proposé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

- **SARL Crampon**
- **Broyage Leff Environnement**
- **Scierie Salaun**
- **ADAOZAN**

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire
Thierry LE GONIDEC

Secrétaire de séance
Michel MAHE

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor)

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor)